

# **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-FOY DU MARDI 19 AVRIL 2016**

## **Pôle touristique et équestre**

Monsieur le Maire indique que les terrains du lotissement « Le Petit Bois » pourraient être revendus par NEXITY à VENDEE HABITAT qui les viabiliserait en trois tranches, en y intégrant des logements locatifs.

Dans le cadre de la construction de la future résidence de tourisme et du parc résidentiel de loisirs, la Société OCEANIS, propriétaire des terrains, a pris contact avec un nouvel opérateur.

Une consultation est en cours pour la reprise des activités équestres de la SAEM Pôle Equestre Vendéen.

L'inauguration du parc de loisirs pourrait être envisagée le samedi 2 Juillet, jour du marché nocturne et du feu d'artifice, à un horaire à définir.

## **Extension de l'école publique**

Suite à la procédure de consultation, les entreprises attributaires des différents lots ont été retenues.

Les travaux seront réalisés de Mai à Juillet 2016, les bâtiments devant être opérationnels à la prochaine rentrée scolaire de Septembre en raison de l'ouverture d'une classe supplémentaire.

Le coût total de l'opération, incluant les honoraires, le mobilier et le matériel pédagogique, sera de l'ordre de 200 000 € HT. La subvention sollicitée auprès de l'Etat au titre de la DETR sera accordée au taux de 30 %.

## **Dénomination de la résidence comportant six logements locatifs dans le lotissement « Les Rives du Lac »**

Vendée Habitat souhaite que le Conseil Municipal lui propose trois noms pour la résidence de six logements locatifs qui va être construite dans le lotissement « Les Rives du Lac ». Le Conseil propose les dénominations suivantes :

- 1-) Résidence des Poètes.
- 2-) Résidence du Lac.
- 3-) Résidence George Sand.

## **Convention avec le SYDEV**

Une convention va être signée avec le SYDEV, afin, qu'en cas de besoin, les travaux de rénovation du parc d'éclairage public puissent être commandés, sans autre formalité, pour un montant maximum de 4 500 € au titre de l'année 2016.

## **Programme de voirie 2016**

Le programme de travaux de voirie communale proposé par la Commission est validé : Allée de la Vergne (2<sup>ème</sup> tranche), Rue des Bruyères, Rue du Guillet, Rue de la Garenne, Route de la Grossetière, cheminement piétons entre l'école et le centre de loisirs, cheminement piéton entre le restaurant et la passerelle Rue de Pierre Levée.

Le programme 2016 de voirie communautaire concernera la route de la Pitrassière et la Rue de la Petite Boule.

Dans le cadre de la création de la Communauté d'Agglomération au 1<sup>er</sup> Janvier 2017, il sera nécessaire d'harmoniser les pratiques existantes dans chaque Communauté de Communes. A cet effet, 2,4 kms de routes qui n'ont pas d'intérêt communautaire avéré vont être reclassées dans le domaine communal, en échange d'une compensation financière.

Les chemins et sentiers communautaires seront repris par la Communauté d'Agglomération.

### **Future Communauté d'Agglomération**

Le Conseil Municipal donne son accord sur le projet de périmètre de la future Communauté d'Agglomération, proposé par le Préfet de la Vendée, qui correspond à la fusion de la Communauté de Communes des Olonnes, de la CCAV et à l'extension par le rattachement de la Commune de Saint-Mathurin.

Un séminaire va être organisé les 12 et 13 Mai, à destination des conseillers municipaux des sept communes de la future Communauté d'Agglomération.

### **Mise à disposition de l'animatrice territoriale communautaire**

Une convention va être signée avec la CCAV pour permettre la mise à disposition auprès de la commune, pour une partie de son temps de travail, de l'animatrice territoriale communautaire. Le coût sera de 4 500 € au titre de l'année 2016.

### **Personnel communal**

Afin de permettre l'avancement de grade d'un agent communal qui remplit les conditions de promotion, le Conseil décide de créer un emploi d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe et de supprimer un emploi d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe.

### **Commission de délégation des services publics**

Noël Verdon indique que, la compétence assainissement collectif devant être transférée au 1<sup>er</sup> Janvier 2017 à la Communauté d'Agglomération, il sera nécessaire de conclure un avenant pour prolonger le contrat pour la délégation par affermage du service public de l'assainissement collectif qui arrive à échéance le 30 Juin 2016.

A cet effet, il convient de créer une commission de délégation de services publics qui devra donner un avis sur cet avenant.

Les membres élus sont les suivants :

Membres titulaires : MM. VERDON Noël, RICHARD Jean-Pierre, Mme CHARRIER Anne.

Membres suppléants : MM. EL'MELAICH Jacques, GENE BRIER Maurice, Mme MERLET Maria.

### **Point sur l'activité des Commissions :**

#### • **Commission de l'urbanisme :**

- Le Conseil valide le choix de lanternes d'éclairage public modèle AXIA 2, avec mâts de 4 m, pour équiper les futures voies.
- L'enquête publique sur la révision allégée n° 1 du PLU est terminée depuis le 15 Avril.
- La commission va se réunir afin de préparer la validation des zones humides recensées, préalablement à la réunion de la Commission Locale de l'Eau.
- Le concours complet, organisé au pôle équestre par le Refuge de la Fermilière, aura lieu les 7 et 8 Mai.

#### • **Commission de l'action sociale :**

- Une réunion de concertation a eu lieu en Mairie avec le cabinet infirmier pour faire évoluer la communication entre les équipes de la MARPA et les infirmiers et établir des protocoles écrits de distribution des médicaments.

#### • **Commission de l'économie et du tourisme :**

- La Foire aux Pinceaux aura lieu le Dimanche 1<sup>er</sup> Mai, sous les halles, avec une animation par la chorale Chantefoy.
- Une réunion de la commission est prévue la semaine prochaine pour préparer les marchés de l'été. A ce jour, 35 commerçants sont inscrits au marché nocturne du samedi 2 Juillet.

#### • **Commission de la communication et de la culture :**

- Le panneau présentant les activités du parc de loisirs a été installé.
- Françoise Guillonnet a reçu le président d'un club photos du Château d'Olonne qui va réaliser des photos sur la commune.

- Elle a également reçu un responsable de l'Université Populaire qui propose, entre-autres, d'aider les jeunes à passer des concours et examens.
- La reconstitution d'une école d'autrefois a été organisée à la MARPA du 30 Mars au 7 Avril Les écoles et le centre de loisirs y ont participé.
- Une réunion a été organisée à la CCAV pour préparer la manifestation « Tous en promenade » du 4 Septembre.

• **Commission de la voirie et des bâtiments :**

- Dans le cadre de la mise aux normes PMR, le repérage tactile du cheminement extérieur sera mise en place pour permettre l'accès à tous les bâtiments communaux.
- La porte d'entrée de la Mairie va être remplacée par une porte alu à un seul battant, afin de respecter les règles d'accessibilité.

• **Commission des sports, des écoles et des jeunes :**

- Le centre de loisirs a connu une augmentation de la fréquentation d'enfants pendant les vacances de Pâques.
- Une réunion va avoir lieu pour rechercher une amélioration du système de gestion des tickets de cantine.
- Mickaël Bourgeois présente le projet de panneau général de présentation du parcours de santé qui sera implanté près de la maison de la nature.

• **Commission de l'administration et de l'état civil :**

- La journée de formation aux premiers secours par la Protection Civile de dix agents de la cantine, de la commune et de la MARPA a été organisée le 14 Avril.
- Suite à l'ouverture d'une 5<sup>ème</sup> classe à l'école publique, un agent va être recruté en contrat-aidé, à raison de 20 heures par semaine, à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2016.

• **Questions diverses :**

- Le GDON va mettre, en liaison avec les apiculteurs, des pièges à frelons asiatiques à disposition des communes.